

Procès-verbal de la séance de la Commission d'établissement de Béthusy

Lundi 12 juin 2017, de 19h30 à 21h30

Salle A43 , Bâtiment A

Collège de Béthusy, Av. de Béthusy 7, 1005 Lausanne

Parents	Najat Kadib Aït Lakoul , Bénédicte Bondolfi , Marc Hostettler , Fabien Kupferschmid (président), Céline Langenberger .
Professionnels	Thierry Borel , Vincent Friderici (directeur), Nicole Hoffmann-Pochon , Sabina Mettraux , Caroline Tani
Organisations	Jérôme Gratzl , Luis Oliveira , Pierre-Alain Verheyen
Autorités politiques	Jonathan Kuntzmann
Excusés	Carmen Chabloz Vessaz , David Friedman , Gaëlle Lapique , Melinda Elmezri , Jörg Sieber

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour F. Kupferschmid
2. Adoption du PV du 3 avril 2017 F. Kupferschmid
3. Passage en revue des quarts et repourvues F. Kupferschmid
Accueil de M. Jonathan Kuntzmann, nouveau membre du quart politique.
4. Le danger des réseaux sociaux: état de situation + questions/réponses Invitée: Belinda Forny
Chargée de prévention,
Brigade de la Jeunesse
5. Projet d'ajout de 12 nouvelles classes: état infrastructure, + questions/réponses Invité: Franco Vionnet
Architecte au service des écoles
6. Point de situation des deux chantiers 2017
- Travailler avec le comité des élèves (sujet Miroir)
- DD - Développement durable (Gobelet) S. Mettraux
N. Hoffmann-Pochon
7. Etablissement primaire et secondaire de Béthusy V. Friderici
8. Décisions, suites à donner F. Kupferschmid
9. Divers et propositions individuelles F. Kupferschmid
- résumé de la séance des présidents
(buts de la CET, jeton pour secrétaire, ...)
10. Dates et lieux des prochaines séances F. Kupferschmid



1. Ouverture de la séance et modification de l'ordre du jour

Modification de l'ordre du jour: Le point 5: Présentation du projet de la construction de 12 nouvelles classes en début de séance, en raison de l'absence de M. Kupferschmid, qui n'est pas encore arrivé de la réunion des Présidents des Commissions d'établissements lausannois.

5. Projet d'ajout de 12 nouvelles classes

M. Friderici explique la nécessité d'ouvrir des classes de 7P supplémentaires dans un avenir proche. Faute de salles de classe, la situation est actuellement tendue à Béthusy. Cette nouvelle construction de 12 classes permettra d'une part de libérer 4 classes à l'établissement de Mon-Repos, qui sont actuellement occupées par les élèves de Béthusy, et d'autre part de remplacer les 4 classes situées dans le vieux cabanon.

Pour la rentrée scolaire prochaine, Béthusy ne dispose plus que de 2 salles d'ACT, l'une à Mon-Repos et la deuxième au bâtiment D.

Il reste encore deux points faibles : le besoin d'une salle d'EPH et d'une salle de sciences en vue de l'augmentation des effectifs des élèves dans l'établissement.

Selon M. Franco Vionnet, architecte au service des écoles, la planification du nouveau bâtiment est prévue pour 2020.

Le choix retenu pour l'implantation de ce bâtiment respecte la protection du bâtiment A, classé zone 2. Ce nouveau bâtiment sera situé à l'est du terrain de football, dans l'alignement de la salle de gymnastique 1. Cette construction modulaire, peut s'élever sur trois niveaux. Son emplacement permettra de maintenir deux terrains de jeux, dans les normes actuelles.

Il est prévu une somme de 9 millions pour la construction.

Dans le concours, il n'est pas prévu d'aménager des zones de vie, par exemple d'améliorer le préau devant le bâtiment A.

L'Assemblée remercie M. Vionnet pour sa présentation.

2. Adoption du PV du 3 avril et retour de M. F. Kupferschmid sur la séance des Présidents des Commissions d'établissement

Après quelques corrections du PV de la séance du 3 avril, le PV est accepté

I. Corrections :

Ordre du jour :

Point 2. Adoption du PV du 30 janvier Hoffmann-Pochon dans la marge de droite

Point 7. travail avec le comité des élèves : 1) demande des élèves pour des miroirs

2) M Friderici est venu écouter les élèves, puis a fait une demande officielle en la faveur des élèves

3) la demande a été acceptée par la ville

4) la pose des miroirs devrait être faite cette année.

Alplab : ajouter le site : Alplab.ch

Point 9. La préfète vient aux soirées de parents de 8P



II. M. F. Kupferschmid nous informe que les diverses commissions d'établissement fonctionnent de manières différentes avec plus ou moins de rigueur dans leur organisation. Néanmoins notre fonctionnement nous permet de faire avancer nos projets.

3. Passage en revue des quarts et repourvues

Accueil de M. Jonathan Kuntzmann, nouveau membre du quart politique.

L'Assemblée souhaite la bienvenue à M. Kuntzmann qui est le deuxième délégué du quart politique de la Commission. Juriste de formation, il est un représentant du PLR.

4. Le danger des réseaux sociaux : état de situation

Mme B. Forny, chargée de prévention à la Brigade de la jeunesse, présente les trois axes sur lesquels elle travaille pour informer les jeunes des dangers des réseaux sociaux et leur donner des moyens de se protéger et de réagir.

1) Il faut une prévention dans les écoles pour interpellé à la fois les harceleurs et ceux qui en sont victimes. Il est important de rappeler à l'auteur de l'harcèlement les conséquences de ses actes et faire attention de ne pas diaboliser les écrans. Il faut aussi porter son attention sur la dynamique de classe.

2) Il faut attirer l'attention des élèves sur la protection de leur image. Les inciter à se poser des questions avant de mettre en ligne une image d'eux- même. Parler des images choquantes, car plus de deux tiers des élèves de 8P ont déjà vu des images pornographiques. Les informer que dans l'établissement des médiateurs et des infirmières peuvent les recevoir pour en parler.

3) Informer les élèves de la violence des jeux vidéo. Il existe des pictogrammes qui indiquent le degré de violence et l'âge recommandé des utilisateurs pour les différents jeux. Trop souvent les jeunes ne se rendent pas compte avec qui il échangent des informations. Il faut les avertir de ne jamais se rendre seul à un rendez-vous après une discussion sur le net.

Un film a été réalisé par des élèves de 10ème année à l'établissement d'Entre-Bois, qui vise à informer les jeunes des dangers d'internet. Sabina Mettraux a déjà vu ce film et va se renseigner sur la possibilité de le voir à Béthusy.

Concernant la relation parent-enfant, Mme Forny nous montre qu'une grande majorité des parents n'est pas au courant de ce que font leurs enfants sur le net. Elle encourage tous les parents à discuter, échanger, pratiquer avec eux. Il existe des ateliers pour apprendre à se servir du net.

Des ateliers ont été organisés, par Mme Forny, notamment à l'établissement de Prélaz.

Il existe aussi des filtres "informatiques" (écrans de protection) que les parents peuvent installer pour mieux suivre les activités de leurs enfants.

Ecrans de Protection: Contrôle parental: www.filtr.org | K9 protection: <http://www1.k9webprotection.com> | Assistant de sécurité pour enfant: www.oyoty.com

M. V. Friderici propose que l'on communique ces filtres sur le site de Béthusy.

En conclusion, pour avertir des dangers des réseaux sociaux, il est important que parents, enfants, Brigade de la Jeunesse et établissements collaborent pour assurer une certaine protection des élèves.



Il existe un organe qui chapeaute les projets d'établissements sur cette thématique à la structure PSPS. M. Basile Perret est un responsable des problèmes liés aux harcèlements et au cyber harcèlement.

Mme B. Forny est remerciée pour sa présentation qui a permis de mieux prendre connaissance des différents volets de la problématique des réseaux sociaux.

6. Point de situation des deux chantiers 2017

a. Travailler avec le Comité des élèves

Mme Langenberger et Mme Mettraux vont se pencher plus précisément sur la prévention concernant les problèmes liés à la "cyber-informatique".

b. Développement durable, et le projet des gobelets

Le concours de slogans a permis d'obtenir un grand nombre de slogans intéressants et riches de sens sur le thème des déchets et du développement durable. Les membres de la sous-commission en ont choisi deux : « Je te bois, je te garde » qui figure en grand caractère et « le gobelet anti-déchet », qui est placé en petit caractères, et qui explique bien la démarche de la CET. Tous les slogans ont été réunis sur une grande affiche en format F4.

Un quiz sur le thème des déchets et de la présence de microparticules de plastique dans l'eau est proposé aux classes, en cette période de fin d'année. Les élèves de la classe gagnante recevront un gobelet chacun.

7. Etablissement primaire et secondaire de Béthusy

- C'est la période des examens de certificat
- Les membres de la Commission sont invités à venir assister à la cérémonie des promotions.
- L'établissement manque de salles spéciales. La salle de couture, qui se trouve à Mon-Repos doit être déménagée et tout le matériel transféré dans l'unique salle de couture du bâtiment D.
- M. V. Friderici a transmis au service de la santé le dossier de candidature d'une nouvelle infirmière à Béthusy pour le mois de septembre.

8. Décision, suites à donner

La CET organise une soirée portes-ouvertes pour les nouveaux parents d'élèves de 7P le jeudi 17 août.

Seront présents :

M. Hostettler, Mme Langenberger, M. Kupferschmid, Mme Kadib Aït Lakoul, M. Friedman, M. Gratzl, Mme Chabloz, Mme Mettraux, Mme Tani et Mme Hoffmann-Pochon

Le groupe d'adultes sera accompagné de 8 enfants scolarisés en 8P ou 9^{ème} année.

Les membres de la Commission ont rendez-vous à 17h30 à Béthusy.



9. Divers et propositions individuelles

Le Conseil des jeunes de Lausanne propose une exposition: "Jeunes contre l'homophobie". Il est conseillé de prendre contact avec les responsables de l'exposition avant de faire des démarches pour accueillir cette exposition.

M. Friedman propose d'inviter un membre de la société AGCO pour parler du développement durable.

La CET de l'établissement des Bergières aimerait organiser une suite à la conférence « Génération X et Y » du professeur Revol. M. Kupferschmid prendra contact avec cette commission.

Dates des prochaines séances :

11 septembre 2017 à 19h30

27 novembre 2017 à 19h30

La séance est levée à 22h.

Nicole Hoffmann

Membre de la CET, quart enseignant

Lausanne le 12 juin 2017

Lausanne, octobre 2017/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 fax 021 315 60 04 cet@lausanne.ch
